



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES
FINANCES PUBLIQUES

N° Spécial

17 Août 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 17 Août 2018

SOMMAIRE

Avis	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
Pacte 2018		Avis de recrutement du Ministère de l'Action et des Comptes Publics – Direction Générale des Finances Publiques – Direction Départementale des Finances Publiques des Hauts-de-Seine.	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS DE RECRUTEMENT MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE SEINE**

Avis de recrutement à la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine Service des Ressources Humaines - 167 à 177 avenue Joliot Curie-92013 NANTERRE

arnaud.noui@dgfip.finances.gouv.fr

en application de l'arrêté du ministre de l'action et des comptes publics, en date du 06 août 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement par voie de parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des agents administratifs des finances publiques.

Cadre d'emploi : Agent de catégorie C de la Fonction publique de l'État.

Emploi exercé : Agent administratif des finances publiques.

Contrat : du 01/12/2018 au 30/11/2019

Durée hebdomadaire du travail : 35 heures

Nombre de postes offerts : 4

Lieu d'exercice de l'emploi :

- GENNEVILLIERS (1 poste)
- NANTERRE (1 poste)
- ISSY LES MOULINEAUX (1 poste)
- ANTONY (1 poste)

Descriptif de l'emploi : Affecté dans un service des impôts des particuliers ou des professionnels ou dans une trésorerie, l'agent pourra exercer des tâches administratives, participer aux actions de recouvrement de l'impôt, gérer les recettes et les dépenses des collectivités. Il sera amené à intervenir dans des applications informatiques, pourra accueillir et renseigner les usagers ou assurer des missions transverses (courrier....)

Rémunération brute mensuelle : 1 498 €

Conditions d'inscription :

Condition d'âge :

- être âgé de 28 ans révolus au plus pour les candidats sortis du système scolaire éducatif sans diplôme ou qualification professionnelle ou ayant un niveau de diplôme inférieur au niveau IV;
- être âgé de 45 ans et plus pour les candidats en chômage de longue durée et bénéficiaires de minima sociaux.

- Cette condition d'âge s'apprécie au 21/09/18.

Condition de diplôme et niveau de formation : Cette condition s'applique aux candidats âgés de 28 ans révolus au plus. Ils doivent être sortis du système scolaire éducatif sans diplôme ou qualification professionnelle, ou avoir un niveau de diplôme inférieur au niveau IV (baccalauréat général, technologique ou professionnel ou titre professionnel, etc...).

Condition liées aux personnes en situation de chômage de longue durée et bénéficiaires de minima sociaux : Cette condition s'applique aux candidats d'au moins 45 ans en situation de chômage de longue durée (au chômage depuis plus d'un an) et bénéficiaires de minima sociaux soit :

- le revenu de solidarité active, l'allocation de solidarité spécifique ou l'allocation aux adultes handicapés;
- ou le revenu minimum d'insertion ou de l'allocation de parent isolé dans les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et Miquelon.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation.

Constitution du dossier de candidature : les candidats doivent impérativement retirer leur dossier de candidature auprès du Pôle Emploi de leur domicile. Ils devront également y déposer leur dossier complété.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature « dispositif PACTE », disponible à l'agence locale du Pôle emploi, précisant notamment leur parcours antérieur de formation et, le cas échéant, leur expérience ;
- un *Curriculum Vitae* ;
- une lettre de motivation manuscrite.

Date limite de dépôt des candidatures : le 21 septembre 2018 auprès du Pôle Emploi.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>